BURKINA FASO : SCAN DE CONFLIT

Programme « Droits Humains et Accès à la Justice au Burkina Faso »



MARS, 2021

Région du Centre-Nord et du Nord

Aboubakar SOURABIE
DME Manager
Search for Common Ground
Ouagadougou
Tél : 77705989
asourabie@sfcg.org

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations 4
Résumé exécutif 5
Contexte 7
Méthodologie 7
Limites du conflict scan 8
Résultats de la recherche 8
Évolutions récentes du contexte 8
Perception globale sur le contexte sécuritaire 9
Les types de conflits 11
Les ressources en compétition 12
Risques et opportunités pour la paix 13
Effet du projet sur la paix et la cohésion sociale 14
Conclusion et recommandations 14

Mention de décharge de responsabilité :

Ce rapport est rendu possible grâce au généreux soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), aux termes de Prix n° AID-720-685-19- 00009, et dans le cadre du mécanisme de soutien aux droits humains (HRSM) Leader et associés. Le contenu est sous la responsabilité de l'Association du Barreau Américain Initiative pour l'Etat de Droit (ABA ROLI) et de Search For Common Ground (Search), et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Sigles et abréviations

APCD	:	Association pour la Promotion de la Culture et le Développement
CCFV	:	Commission de Conciliation Foncière Villageoise
CGD	:	Centre pour la Gouvernance Démocratique
CISC	:	Collectif contre l'Impunité et la Stigmatisation des communautés
CNDH	:	Commission Nationale des Droits Humains
FDS	:	Force de Défense et de Sécurité
FGD	:	Focus Groupe de Discussion
HANI	:	Hommes Armés Non Identifiés
HI	:	Humanity & Inclusive
HRSM	:	Droit humain et accès à la justice au Burkina Faso
ILT	:	Institutional Learning Team
KII	:	Key Informant Interviews
MBDHP	:	Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples
OCADES	:	Organisation catholique pour le développement et la solidarité
ODJ	:	Organisation Démocratique de la jeunesse du Burkina Faso
ONAPREGEC	:	Observatoire Nationale de Prévention et de Gestion des Conflits
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PDI	:	Personnes Déplacées Internes
PH	:	Population Hôte
SFCG	:	Search For Common Ground
UNHCR	:	Haut-Commissariat de Nations Unies pour les Réfugiés
VBG	:	Violences Basées sur le Genre
VDP	:	Volontaire pour la Défense de la Patrie

Résumé exécutif

Méthodologie

Le conflict scan est un outil d'analyse des conflits « version allégée » qui permet des évaluations rapides et régulières dans des environnements en évolution rapide pour informer et ajuster l'intervention. Les scans sont conçus pour être orientés vers l'action. Cette méthodologie donne la priorité aux informations sur ce qui a changé récemment. Les informations produites permettront au consortium et aux partenaires locaux d'adapter les activités pour répondre aux tendances actuelles et de s'assurer qu'ils sont sensibles aux conflits.

Ce conflict scan permet d'atteindre les objectifs suivants :

1. Effectuer une évaluation complète des risques de la documentation et du plaidoyer sur les droits humains avant la mise en œuvre de chaque activité ;
2. Assurer un suivi continu sensible aux conflits pour éclairer les interventions du consortium et des partenaires locaux ;
3. Comprendre la dynamique des conflits qui entravent les rapports entre les différents acteurs de promotion et de défense des droits humains.

Le conflict scan utilise une approche qualitative dont la collecte des données est basée sur des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés (KII) et des focus groupes de discussions (FGD).

- Les entretiens semi-structurés avec les KII au nombre de 39 ont été réalisés auprès des personnes influentes de la communauté, notamment les représentants des autorités locales (Gouverneurs, Préfets et Maires), les Directeur Régionaux des Droits Humains, les leaders communautaires (femmes, jeunes, PDI), les représentants des forces de défenses et de sécurité, les représentants locaux de l'ONAPREGECC.
- Seize (16) *focus groupes (FGD)* ciblant 8 personnes chacun ont été réalisés. Les quatre FGD ont concerné les groupes de jeunes, les femmes, les hommes et les PDI dans chacune des communes cibles de l'enquête.

La collecte des données a été faite par des enquêteurs recrutés et formés sur la base des outils de collecte préalablement conçus et validés par les équipes DME et ILT de Search en collaboration avec le consortium de ce projet. Les données collectées ont été analysées par le *Conflict Analysis Manager* (CAM) de Search pour produire le présent Scan avec l'appui de l'équipe DME.

Résultats

Ce scan de conflits montre encore une fragilité du contexte sécuritaire dans les régions du Centre-Nord et du Nord qui se caractérise par :

- Des attaques des HANI qui font face à la résistance des FDS et des VDP ;
- Des exactions sur les populations ;
- Des déplacements des populations vers les capitales régionales et provinciales ;
- Une stigmatisation sur le groupe ethnique Peulh ;
- Une lenteur dans le traitement judiciaire des cas de violation de Droit de l'homme.

Les FDS et les VDP jouissent d'une bonne perception auprès des populations contrairement aux HANI et à la justice.

De l'analyse de ces données, il ressort que la justice est perçue par les populations du Nord et du Centre-Nord comme lente et inaccessible à tous, notamment aux populations vulnérables. Aussi cinq (05)

conflits ont été identifiés comme présentant un risque élevé de dégradation du contexte sécuritaire, de la cohésion et de la protection des communautés en matière de droits humains. Il s'agit de :

- Conflit interethnique entre les Peulhs et les autres ethnies.
- Conflit entre population et FDS
- Conflit entre agriculteurs et éleveurs.
- Conflit entre PDI et PH.
- Conflits fonciers

Les causes structurelles de ces conflits sont essentiellement liées à l'accès à la terre, l'eau, le pâturage, les pistes à bétails, les dons, les mines d'or et le bétail.

Conclusion et recommandations

Au terme de l'analyse des données de ce conflict scan, il ressort que de nombreux conflits entravent la cohésion sociale dans les régions du Centre-Nord et du Nord. Ce contexte, fortement conflictogène, engendre de nombreuses violations de droits humains sur les populations tant au niveau individuel que collectif. Cependant, ces populations ignorent le plus souvent la notion de droits humains et ne connaissent donc pas les mécanismes juridiques disponibles pour leur protection. Aussi, la justice est négativement perçue par les populations qui la trouvent inaccessible et inéquitable. La méconnaissance des droits, doublée de la mauvaise image que la justice conventionnelle renvoie aux communautés ne permet pas le recours automatique aux juridictions. Le défi consiste donc à bâtir la confiance de la population autour de la justice pour une meilleure protection des droits humains. Ainsi, pour permettre au projet « Droits humains et accès à la justice au Burkina Faso » de mieux s'adapter à l'évolution des conflits et des relations intercommunautaires, ce conflict scan a formulé les recommandations suivantes.

En matière de sensibilité aux conflits et de l'approche "Ne Pas Nuire" :

Adopter une approche neutre dans le choix des partenaires

- Éviter les ingérences politiques
- Intégrer et traiter équitablement au mieux les différentes communautés locales
- Prendre en compte le contexte culturel dans la promotion des différents droits humains

En matière de justice

- Intégrer les tribunaux départementaux qui sont les juridictions de proximité dans la dynamique de renforcement des capacités opérationnelles de la justice ;
- Rendre effectif le jugement des présumés auteurs d'actes de terrorisme.

En matière de droits humains :

- Créer des démembrements de la CNDH jusqu'au niveau communal pour assurer un accompagnement permanent de proximité auprès des populations et des OSC.
- Renforcer les capacités opérationnelles des DRDH pour une meilleure efficacité dans la promotion des droits humains

Contexte

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une instabilité sécuritaire engendrée par des exactions de groupes armés non identifiés. Pour faire face à cette menace nationale, le gouvernement et ses partenaires multiplient les actions de riposte. Cette réponse fait l'objet de vives critiques en matière de violation de droits humains. Dans un contexte où l'autorité de l'État dans les zones touchées est compromise, il est urgent de répondre plus vigoureusement par des acteurs indépendants et fiables de la justice et des droits humains. La Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) et les groupes de défense des droits humains de la société civile, ainsi que les prestataires d'aide, peuvent jouer un rôle déterminant dans l'avancement de la justice, et des réparations pour les victimes de violations des droits humains. Bien que les institutions existent, notant en particulier la CNDH en tant qu'institution de premier plan pour la protection et la promotion des droits de l'homme et le Ministère des droits de l'homme et de la promotion civique, ces institutions doivent être formées, équipées et soutenues pour pouvoir s'acquitter pleinement de leur mandat. De même, la population doit regagner confiance en ces institutions et en leur capacité à rendre justice et recours de manière efficace. C'est ce défi auquel s'attaque le programme « Droit humain et accès à la justice au Burkina Faso » », financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), et mis en œuvre par le consortium Progress composé de quatre ONG internationales que sont Search For Common Ground (SFCG), l'Association du Barreau Américain Initiative pour l'Etat de Droit (ABA ROLI), Freedom House et People Acting and Collaborating Together (Pact). Dans le cadre de ce projet Search For Common Ground (SFCG) a conduit un conflit scan dans les régions du Centre-Nord et du Nord afin de comprendre la nature et la dynamique des conflits locaux qui constituent un obstacle à la cohésion sociale et les difficultés rencontrées en matière de promotion et de protection des droits humains.

Méthodologie

Le conflict scan est un outil d'analyse des conflits « version allégée » qui permet des évaluations rapides et régulières dans des environnements en évolution rapide pour informer et ajuster l'intervention. Les scans sont conçus pour être orientés vers l'action. Cette méthodologie donne la priorité aux informations sur ce qui a changé récemment. Les informations produites permettront au personnel du programme et aux partenaires locaux de répondre aux tendances actuelles et de s'assurer qu'ils sont sensibles aux conflits en adaptant les activités.

Ce conflict scan a permis d'atteindre les objectifs suivants :

1. Effectuer une évaluation complète des risques de la documentation et du plaidoyer sur les droits humains avant la mise en œuvre de chaque activité ;
2. Assurer un suivi continu sensible aux conflits pour éclairer les interventions du consortium et des partenaires locaux ;
3. Comprendre la dynamique des conflits qui entravent les rapports entre les différents acteurs de promotion et de défense des droits humains.

Le conflict scan utilise une approche qualitative dont la collecte des données est basée sur des entretiens semi-structurés avec des personnes clés (KII) et des *focus groups* de discussions (FGD).

- Les entretiens semi-structurés avec les (KII) au nombre de 39 ont été réalisés auprès des personnes influentes de la communauté, notamment les représentants des autorités locales (Gouverneurs, Préfets et Maires), les Directeur Régionaux des Droits Humains, les leaders communautaires (femmes, jeunes, PDI), les représentants des forces de défenses et de sécurité, les représentants locaux de l'ONAPREGECC.
- Seize (16) *focus groupes (FGD)* ciblant 8 personnes chacune ont été réalisés. Les quatre FGD concernent les jeunes, les femmes, les hommes et les PDI dans chacune des communes cibles de l'enquête. Le profil des participants aux FGD ont tenu compte ont été homogènes par sexe et groupes d'âge. Les populations ciblées sont les bénéficiaires du projet, les familles très pauvres, les personnes réfugiées, les personnes déplacées, et les communautés hôtes.

La collecte des données a été faite du 4 au 8 février 2021, par des enquêteurs recrutés et formés, le 2 et 3 février 2021, sur la base des outils de collecte préalablement conçus et validés par les équipes DME et ILT de Search en collaboration avec le consortium. Les données collectées ont été analysées par le *Conflict Analysis Manager* (CAM) de Search pour produire le présent rapport avec l'appui de l'équipe DME.

Limites du conflict scan

Il est important de rappeler que cette recherche a connu quelques limites dans sa planification et sa mise en œuvre. Il s'agit de points suivants :

- La cible de 26 KII souhaitée par région n'a pas été atteinte dans la Région du Centre-Nord malgré les efforts consentis par l'équipe DME et les enquêteurs.
- Certains répondants se réservaient de répondre aux questions par crainte de violence parce que, selon eux, les membres de la communauté parlant avec le personnel des ONG sont menacés par les extrémistes violents.
- La composition des équipes d'enquêteurs n'a pu être équilibrée en termes de genre.

Cependant, ces limites n'ont pas véritablement impacté la qualité des résultats obtenus. L'équipe de collecte a eu besoin de prolonger la phase de collecte d'un jour pour optimiser sur la cible et la qualité des données. C'est pourquoi malgré ces quelques difficultés, l'impact sur la qualité des données est très négligeable.

Résultats de la recherche

Évolutions récentes du contexte

Les régions du Centre-Nord et du Nord font l'objet d'attaques de bandits armés. Ces attaques sont à l'origine de déplacements massifs des populations vers les centres urbains comme Kaya, Kongoussi, pour la région du Centre-Nord et vers les villes de Ouahigouya et Titao pour la région du Nord. En réponse à ces attaques les Forces de défenses et de sécurités (FDS), appuyés par les Volontaires de la défense pour la patrie (VDP), travaillent à restaurer la paix et la sécurité. Cependant, dans leur lancé contre les Hommes armés non identifiés (HANI), les FDS et les VDP sont accusés de violations de droits humains, d'exactions et d'actes de tortures sur les populations en générale et en particulier sur le groupe ethnique Peulh, accusés d'être auteurs d'attaques ou complices des bandits armés. Au regard de la lenteur de la justice, doublé du manque de communications de la part des acteurs des droits

humains et de la justice sur l'évolution des dossiers en lien avec les exécutions et les actes de torture imputables aux FDS et aux VDP, les populations perçoivent le système judiciaire comme corrompu et non transparente.

Perception globale sur le contexte sécuritaire

Dans les régions du Nord et du Centre-Nord, zones d'étude de ce scan de conflit, on note une détérioration de la cohésion sociale selon les personnes enquêtées et les *Focus Group* (FGD) réalisés. Cette détérioration est engendrée par des divergences communautaires dans les deux régions. Selon les répondants, on note plusieurs communautés en compétition. C'est le cas des divergences entre Peulhs et Mossi pour causes d'attaques terroristes, entre agriculteurs et éleveurs à cause des dégâts de champ, entre "*Rugga*" et "*Koglwéogo*"[1] pour des raisons de leadership, entre personnes déplacées internes (PDI) et population hôtes (PH) à cause des ressources comme les terres, l'eau et les dons, entre HANI et population pour des raisons non encore élucidées.

Tous ces conflits ont des conséquences au plan social (l'aggravation de la violence entre les communautés, les pertes en vies humaines, de nombreux déplacés internes), économique (chômage, l'accroissement de la pauvreté) et de nombreuse violation de droits humains (droit à la vie, droit au logement, droit à l'alimentation, droit à l'éducation, droit à la santé).

Perception sur les principaux acteurs du contexte sécuritaire

Les Hommes armés non identifiés (HANI)

Bandits, ennemis, voleurs, révoltés, assassins, sont quelques qualificatifs qui traduisent la perception des répondants sur les HANI. Ces HANI qualifiés de « *Wéogoremba* », c'est-à-dire les habitants de la brousse, sont perçus par les populations comme « les porteurs du mal » « les êtres sans foi ni loi » qui sont craints actuellement par des populations des régions du Nord et du Centre-Nord. Un répondant de Tangaye, pointe du doigt les défaillances de gouvernance en ces termes : « Ils sont victimes des effets de la corruption, la gabegie et le despotisme des parties au pouvoir. Moi je pense que des gens ont profité de leur misère dans toute sa forme pour les armer et les retourner contre nous ». De façon générale, l'image des HANI est associée à celle de la communauté Peulh, faisant d'eux une ethnie stigmatisée. Cette situation est révoltante et peut être la cause de l'engagement de certains Peulhs auprès des groupes armés non étatiques (GANE).

Les autorités étatiques

Les autorités étatiques jouissent relativement d'une bonne perception des populations des deux régions du Nord et du Centre-Nord. En général, les répondants estiment que les autorités étatiques font des efforts mais peuvent mieux faire. Les répondants dénoncent également la lenteur administrative et le manque de moyens de l'Etat. Ils déplorent également la désertion des autorités locales comme les Préfets et les maires, faisant peser un sentiment d'abandon de l'Etat.

[1] Les Koglweogo sont des groupes d'auto défense très controversés dans certaines régions du Burkina Faso.

Les FDS

Les FDS sont positivement appréciés par une bonne partie des répondants qui les qualifient de sauveurs, de héros, de protecteurs, de défenseurs. Cependant, les répondants relèvent le manque de moyens des FDS pour faire face aux exactions des HANI. Un répondant de Tangaye affirme : « Les forces de sécurité pour les populations sont des faiseurs de paix. Ils luttent contre les djihadistes. Seulement, les populations pensent que les FDS ne disposent pas d'assez de ressource pour lutter et vaincre les terroristes ». Cette affirmation illustre une perception largement partagée par les populations à l'égard des FDS.

Les institutions de droits humains

Les institutions de droits humains sont perçues comme une aide à la coexistence au Nord et au Centre-Nord comme l'affirme ce répondant du Centre-Nord « Ils nous aident pour la satisfaction de certains besoins comme l'alimentation, la santé ». Mais ils sont souvent perçus comme ceux qui prennent parti pour les groupes armés surtout quand les institutions internationales de Droits Humains dénoncent les exactions de l'armée.

Cependant, le problème majeur qui se dégage dans les réponses reste celui de la méconnaissance des institutions de droits humains. Dans les régions du Centre-Nord et du Nord, une bonne partie des répondants ne connaissent pas l'existence des institutions de droits humains.

La justice

Les répondants gardent une mauvaise image de la justice dans les régions du Nord et du Centre-Nord. Ils la qualifient de corrompue, coûteuse et inaccessible et lente. Ainsi les populations n'ont pas confiance à la justice conventionnelle.

Cependant, tout en exprimant majoritairement le besoin de la justice, elles déplorent son manque d'efficacité, particulièrement en ces moments de trouble sécuritaire marqué par des exactions et des violations de droits humains de toutes sortes. « En ces heures troubles, les populations ont plus que jamais besoin de la justice mais hélas la justice est loin des populations et les populations ne s'en approchent pas non plus. Il y a un travail de fond à faire à ce niveau » affirme un répondant de Tangaye. Le besoin de communication de la justice est également largement exprimé.

Les populations souhaitent l'allègement des frais et des procédures, la simplification des procédures judiciaires pour pouvoir rendre accessible la justice et faire face aux nombreuses violations de droits. Elles souhaitent également un traitement équitable des justiciables sans distinction aucune, le jugement des présumés terroristes, le traitement diligent des dossiers notamment ceux criminels, la disponibilité et l'accès de la justice à tous.

Au regard de ces nombreux besoins à combler par la justice conventionnelle, d'autres populations expriment le besoin des mécanismes traditionnels de gestion des conflits comme alternatives.

Les VDP

Les auxiliaires de défense appelés volontaires de la défense pour la patrie (VDP), sont positivement appréciés par la majorité des répondants. Ils les qualifient de bons, de protecteurs, de défenseurs, de

courageux. Un répondant clé de Tangaye affirme « Il est arrivé un moment où les djihadistes ont failli prendre Tangaye mais quand les VDP sont arrivés, ils ont réussi à les repousser et à les maintenir hors du village. Le problème avec les VDP, c'est que leur formation n'est pas assez poussée. Ils ont besoin d'une formation pointue à tous les niveaux. Ainsi, la population apprécie l'action des VDP mais reconnaît les limites de leur intervention. Les populations apprécient surtout la proximité des VDP. « Les FDS ne sont tout le temps pas là, mais les VDP sont présents jour et nuit » se réjouit un répondant de Tangaye. Cet engouement des VDP est modéré à Thiou car tout en appréciant positivement leur engagement, certains répondants dénoncent leur exagération et les abus de droits humains. Certains profiteraient de procéder à des règlements de compte. Aussi, l'appréciation des VDP serait fonction de l'ethnie comme l'affirme ce répondant de Barsalogho, « Au niveau des Peulhs, les VDP sont perçus comme des *Koglwéogo*, au niveau de la communauté Moaga, ils sont appréciés positivement ».

Les types de conflits

Plusieurs types de conflits ont été identifiés par les répondants. Il s'agit des conflits fonciers, les conflits entre les PDI et les populations Hôtes (PH), les conflits agriculteurs éleveurs, les conflits entre groupes armés et population, les conflits interethniques.

De l'analyse des données, il ressort que les conflits interethniques, les conflits entre groupes armés et population et les conflits agriculteurs éleveurs, sont ceux qui impactent le plus la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Centre-Nord.

- **Conflits interethniques**

Le conflit interethnique est de loin le plus cité par les répondants et oppose généralement les Peulhs aux autres ethnies (mossi, dogons, etc.). Selon les répondants, ces conflits interethniques opposent plusieurs communautés ethniques. Les Peulhs, les Mossi, les Dogons, les Rimaibés, les Kourouba sont cités dans les différentes réponses. Cependant un fait majeur se dégage. En effet, en citant les ethnies impliquées dans les conflits communautaires, la quasi-totalité des répondants mentionnent les Peulhs. Par exemple, ils diront que les conflits opposent les Peulhs aux Mossis ou les Peulhs aux Dogons. Ces conflits interethniques s'expliquent par le contexte d'insécurité générale où les populations sont attaquées par des groupes armés non identifiés. Les Peulhs sont généralement perçus comme des auteurs d'attaques ou complices des groupes qui exercent ces violences. C'est cette situation qui donne l'impression que les attaques des HANI sont un conflit qui oppose l'ethnie Peulh aux autres ethnies.

- **Conflits entre groupes armées et population**

Ces conflits opposent les *Wéogoremba* c'est-à-dire les habitants de la forêt, aux populations des différentes communautés. Cependant, beaucoup de répondants estiment qu'il s'agit de conflits entre les Peulhs et les autres communautés. Ils justifient cette position par le fait que les groupes armés compteraient en leur sein une forte communauté peulh.

L'impact de ces conflits se fait sentir par les assassinats, les déplacements internes des populations, les pertes de biens matériels comme les terres cultivables et les récoltes. En termes de droits humains, le droit à la vie, le droit à l'alimentation, le droit à l'éducation, sont tous bafoués sans oublier les violences basées sur le genre (VBG).

- **Conflits agriculteurs éleveurs**

Ils sont le fait d'une opposition entre acteurs professionnels du monde rural dont les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades. Ces conflits dégagent également une connotation ethnique dans la mesure où les éleveurs sont majoritairement peuls et les agriculteurs sont en majorité mossi, gourmantché et autre ethnies. Les disputes liées à l'insuffisance des ressources naturelles comme les terres, l'eau, le pâturage et les pistes à bétail sont les principales causes de ce type de conflit.

Leurs conséquences sont les agressions physiques, les pertes en vie humaines, la perte d'animaux ou de récolte et les violences communautaires interethniques.

Les ressources en compétition

L'analyse des données fait ressortir quatre principales ressources pour lesquelles les communautés sont en compétition dans chacune des régions du Centre-Nord et du Nord. Il s'agit des ressources naturelles comme la terre, l'eau, le pâturage, et les pistes à bétail. À côté de ces ressources reconnues comme sources de conflits dans ces deux régions, d'autres ressources comme le bétail au Nord, les dons aux PDI et l'or au Centre-Nord sont cités par les enquêtés comme étant des sources conflictogènes entre les communautés.

La compétition autour de ces ressources se manifeste généralement par des violences physiques ou morales parmi lesquelles on peut noter des tueries, des agressions physiques ou verbales, des pillages. Toutes ces violences contribuent à leur tour à alimenter d'autres conflits et à exacerber les déplacements de populations et les violations des droits humains. Cette situation engendre une fracture de la cohésion sociale (remise en cause de certains accords fonciers, la stigmatisation de certaines communautés, la méfiance, la peur, l'amertume, des déplacements internes, etc.) et des violations de droits humains (droit au logement, droit à l'éducation des enfants et des jeunes, droit à l'alimentation). Les répondants citent également la perte de documents d'identité et des cas de violences faites aux femmes (agression et exploitation sexuelle). Sur cette question spécifique des VBG, le focus group des femmes a fait ressortir les violences conjugales, les abus sexuels et le non-respect des besoins spécifiques comme l'hygiène intime des femmes. Les répondants notent que ces violations se manifestent avec acuité en particulier sur les PDI.

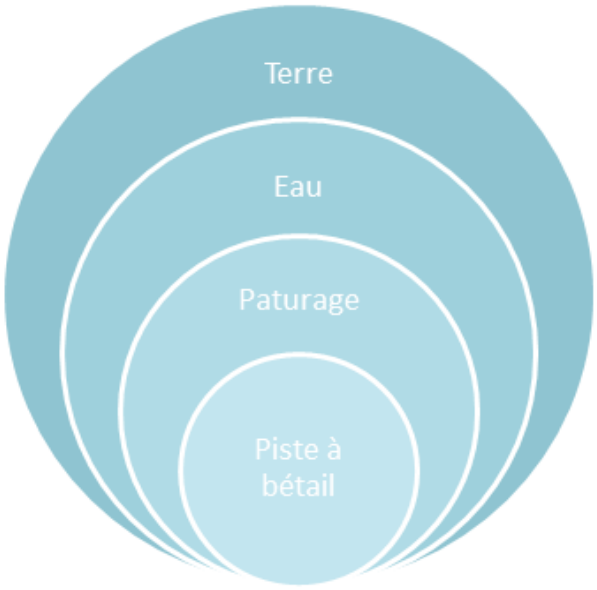


Figure1 : principales ressources en compétition

Risques et opportunités pour la paix

- **Institutions**

Dans les régions du Nord et du Centre-Nord, il existe beaucoup d'acteurs institutionnels qui travaillent pour le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale selon les répondants. Au compte de ces acteurs, il y a MSF , UNICEF, Associations et ONG, la préfecture, la police et la gendarmerie, Comité de gestion, de prévention et de résolution des conflits, le conseil municipal de Tangaye, ONAPREGECC, les chefs coutumiers, Le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des peuples (MBDHP), l'Organisation Démocratique de la Jeunesse (ODJ) le balai Citoyen, les ONG tels que Educo, ALIMA, Association Monde Rural, La Radio la Voix du paysan, le Conseil Diocésain de la communication, les Conseils Villageois de Développement (CVD), la justice, le tribunal départemental.

De l'analyse des institutions citées, on observe que des acteurs institutionnels importants en matière de gestion de conflits locaux comme la Commission de conciliation foncière villageoise (CCFV) ne sont pas connus par les répondants. Cette méconnaissance de ces acteurs pourrait s'expliquer par le fait que les CCFV ne sont pas créées ou ne fonctionnent pas dans les villages.

- **Attitudes**

L'hospitalité, le pardon, la tolérance des populations, sont des attitudes positives que les répondants ont mentionnées comme connecteurs. Ils citent également les agressions, violences sexuelles, les braquages, le terrorisme, le banditisme, les enlèvements de personnes comme des attitudes négatives (diviseurs) qui ne favorisent pas un vivre ensemble apaisé. Aussi, la stigmatisation des communautés Peulhs qui sont perçues comme les HANI par les autres communautés constitue un facteur de détérioration de la cohésion sociale. A cela s'ajoutent les VBG et les menaces récurrentes entre d'un côté les agriculteurs et les éleveurs et de l'autre entre PDI et population autochtone autour de l'exploitation des ressources naturelles.

- **Expériences**

Le massacre de Yirgou du 1er au 2 Janvier 2019 qui a opposé les Mossis et les Peulhs dans la commune de Barsalogho, région du Centre-Nord a créé la méfiance entre les deux communautés. Ce drame qui attend encore un dénouement judiciaire est un puissant diviseur entre les communautés Peulhs et Mossis de la région du centre Nord. Les évènements de Yirgou d'une part amplifient les tensions entre Peulhs et Mossis qui réclament justice et réparation et d'autre part sèment le doute sur l'impartialité, la neutralité, la transparence et l'indépendance de l'appareil judiciaire.

Les répondants se souviennent néanmoins d'expériences passées qui pourraient servir de connecteurs entre les deux communautés. C'est ce que pense cette personne qui se souvient que « par le passé, les Peulhs gardaient et entretenaient les animaux de tout le monde et chaque famille avait son Peulh ». Pour lui, cette division du travail entre les ethnies pourrait favoriser la collaboration et la cohésion sociale entre ces communautés.

- **Symboles et occasions**

Les festivals (festival rakiré), les fêtes religieuses, les prières, les jours de marché, les baptêmes, les mariages, les funérailles, Les *filiga* et le *bêgua*[2], les mariages interethniques, sont cités comme des facteurs de rapprochement entre les populations. Aussi, la parenté à plaisanterie[3], le rôle des forgerons sont aussi reconnus comme des facteurs de paix.

Effet du projet sur la paix et la cohésion sociale

Les personnes enquêtées estiment que le projet pourrait avoir un impact positif sur la paix et la cohésion sociale car « Les conflits sont intimement liés à la violation des droits humains, donc toutes les actions de protection des droits humains contribueront à réduire les conflits » estime une personne ressource de Tangage. Cet impact positif serait garanti à condition de miser sur la sensibilisation aux droits humains et la qualité de ciblage des OSC partenaires.

A ce stade, les populations ne perçoivent aucun risque ni sécuritaire sur les partenaires locaux, ni d'aggravation de conflits entre les communautés des différentes régions.

Conclusion et recommandations

Au terme de l'analyse des données de ce *conflict scan*, il ressort que de nombreux conflits entravent la cohésion sociale dans les régions du Centre-Nord et du Nord. Ce contexte, fortement conflictogène, engendre de nombreuses violations de droits humains tant au niveau individuel que collectif. Cependant, ces populations ignorent le plus souvent la notion de droits humains et ne connaissent donc pas les mécanismes juridiques disponibles pour leur protection. Aussi, la justice formelle est négativement perçue par les populations qui la trouvent inaccessible et inéquitable. La méconnaissance des droits, doublée de

[2] Les Filiga et les bêgua sont des fêtes coutumières.
[3] Pratique sociale qui autorise, voire parfois qui oblige, des membres d'une même famille ou de famille différentes, de certains noms de famille, de certaines ethnies ou des habitants de certaines régions, territoires et provinces (on parle alors d'**alliance à plaisanterie**) à se moquer ou s'insulter, et ce sans conséquence. Ces affrontements verbaux sont analysés par les anthropologues comme des moyens de décrispation, de cohésion ou de réconciliation sociale.

la mauvaise image que la justice conventionnelle renvoie aux communautés, ne permettent pas le recours automatique aux juridictions. Le défi consiste donc à bâtir la confiance de la population autour de la justice pour une meilleure protection des droits humains.

Ainsi, pour permettre au projet « Droit humain et accès à la justice au Burkina Faso » de mieux s'adapter à l'évolution des conflits et des relations intercommunautaires, ce conflict scan a identifié les recommandations suivantes au consortium :

En matière de sensibilité aux conflits

- Adopter une approche impartiale dans le choix des partenaires
- Éviter les ingérences politiques
- Intégrer et traiter équitablement les différentes communautés locales
- Prendre en compte le contexte culturel dans la promotion des différents droits humains

En matière de justice

- Intégrer les tribunaux départementaux qui sont les juridictions de proximité dans le renforcement des capacités opérationnelles de la justice ;
- Rendre effectif le jugement des présumés auteurs d'actes de terrorisme.

En matière de droits humains

- Créer des démembrements de la CNDH jusqu'au niveau communal pour un accompagnement permanent de proximité auprès des populations et des OSC.
- Renforcer les capacités opérationnelles des DRDH pour une meilleure efficacité dans la promotion des droits humains.